

ALCOOL ET SANTÉ : LE DROIT À UNE INFORMATION FIABLE NE SE NÉGOCIE PAS

Communiqué de presse, Lausanne, le 2 mars 2026

La Commission fédérale pour les questions liées aux addictions et à la prévention des maladies non transmissibles (CFANT) publie un [rapport scientifique](#) sur les liens entre alcool et santé. Le GREA salue cette initiative et souligne que ce rapport arrive à un moment paradoxal : jamais les données scientifiques n'ont été aussi claires sur les risques liés à l'alcool, et jamais la prévention n'a été autant mise sous pression en Suisse.

UN CONSENSUS SCIENTIFIQUE SOLIDE

Les études internationales convergent : il n'existe pas de seuil de consommation d'alcool sans risque pour la santé. L'alcool est classé cancérogène avéré par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) et est causalement lié à sept types de cancer, dont ceux du sein, du foie et du côlon. Même une consommation faible augmente le risque de développer certains cancers. Le rapport de la CFANT le rappelle avec rigueur, en s'appuyant notamment sur les travaux de l'OMS, de l'INSERM et de plusieurs méta-analyses récentes.

Le mythe du « paradoxe français » — selon lequel un verre de vin par jour serait bénéfique pour le cœur — est aujourd'hui scientifiquement démenti. Les études qui avançaient cet argument reposaient sur des biais méthodologiques, et l'idée de bienfaits cardiovasculaires de l'alcool a été largement utilisée par l'industrie viticole pour minimiser des risques pourtant documentés.

UNE PRÉVENTION SOUS PRESSION

Ce rapport paraît dans un contexte préoccupant pour la prévention en Suisse. En 2025, la Confédération a réduit de 25% les budgets alloués à la prévention des addictions et des maladies non-transmissibles (MNT). Dans le même temps, le Parlement allongeait 10 millions de francs supplémentaires au budget 2026 en soutien à la viticulture et le Conseiller fédéral Guy Parmelin — lui-même vigneron — déclarait publiquement « souhaiter que les Suisses boivent davantage ». Et en décembre 2025, le Conseil des États acceptait, par 31 voix contre 8, une motion demandant au Conseil fédéral de renoncer à publier de nouvelles recommandations sur la consommation d'alcool, contre l'avis explicite du Conseil fédéral lui-même.

Cette motion illustre un phénomène que les spécialistes de santé publique désignent sous le terme de **déterminants commerciaux de la santé** : les stratégies par lesquelles des intérêts économiques influencent les politiques publiques, jusqu'à entraver la diffusion d'informations scientifiques fondées.

CHACUN EST LIBRE DE SES CHOIX — À CONDITION D'ÊTRE INFORMÉ

Le GREA ne prône ni l'abstinence totale ni la stigmatisation des personnes qui consomment de l'alcool. La consommation d'alcool fait partie de la vie sociale et culturelle de nombreuses personnes, et chacun est libre de ses décisions.

Mais cette liberté de choix n'a de sens que si elle repose sur une information fiable et non biaisée. Empêcher la Confédération de communiquer des recommandations fondées sur des données scientifiques solides, c'est priver la population d'un outil essentiel à une décision éclairée. C'est aussi laisser le champ libre aux messages de l'industrie — souvent construits sur des données incomplètes ou des biais favorables à leurs intérêts commerciaux.

Comme le rappelle le rapport de la CFANT, les données actuelles ne permettent pas d'évaluer l'impact d'une consommation très faible et non quotidienne sur la santé. Il ne s'agit donc pas d'interdire le verre du dimanche ou la bière du vendredi soir, mais de permettre à chacune et chacun d'arbitrer en connaissance de cause.

LA PRÉVENTION EST UN INVESTISSEMENT, PAS UNE DÉPENSE

L'alcool est la substance psychoactive la plus consommée en Suisse, concernant 83% de la population de 15 ans et plus. Ses effets — sur le foie, le cerveau, le système cardiovasculaire, mais aussi sur l'entourage et la société — génèrent des coûts sanitaires et sociaux considérables. Sabrer dans les budgets de prévention tout en freinant la diffusion de recommandations fondées sur des preuves, c'est faire un choix de santé publique à contre-courant des évidences. À noter que les mesures de prévention structurelle (publicité, prix, limitations de vente, etc.) n'ont pas évolué depuis 20 ans et que là aussi, la Suisse accuse un retard préoccupant.

Le GREA participe donc à diffuser et faire connaître [ce rapport de la CFANT](#) et appelle le Parlement et le Conseil fédéral à garantir à la population suisse le droit à une information scientifique sur l'alcool, indépendante des intérêts commerciaux.

CONTACT

Camille Robert, co-secrétaire générale du GREA, +41 78 891 39 41
Romain Bach, co-secrétaire général du GREA, +41 76 431 82 84